



EICHHORNIA CRASSIPES

Noms communs : Jacinthe d'eau, Eichhornie à pieds gras

Catégorie : FLORE

Famille : Pontederiaceae

Milieu : Eaux stagnantes, mares temporaires, zones humides, plans d'eau, cours d'eau à courant lent, sédiments humides des zones exondées

Origine géographique : Amérique du sud

Nom anglais : Water hyacinth

Auteur : (Martius) Solms, 1883

Introduction en France : Métropole et outre-mer

MODALITÉS DE GESTION

La gestion des niveaux d'eau est primordiale pour la gestion d'*E. crassipes*. Les apports en matières organique doivent être contrôlés pour éviter l'eutrophisation du milieu qui favorise le développement de la plante.

L'arrachage manuel est réalisable sur des surfaces faiblement colonisées. L'arrachage mécanique avec des godets ou des griffes installés sur des engins est réalisable, à partir des berges ou placés sur des pontons ou barges. Dans les zones très colonisées, il est également possible de contenir le développement d'*E. crassipes* à l'aide de barrages flottants ou de barrières fixes.

Le contrôle biologique pour cette espèce a été développé dans les années 1970. Depuis, sept agents de contrôle ont été relâchés : les chanrançons *Neochetina bruchi* et *Neochetina eichhorniae*, les pyrales *Xubida infusellus* et *Niphograptus albiguttalis*, les lépidoptères *Bellura densa*, la punaise *Eccritotarsus catariensis* et l'acarier *Orthogalumna terebrantis*. Des champignons ont également été testés : *Acremonium zonatum*, *Cercospora piaropi* and *Cercospora rodmanii*. Des travaux sont en cours en Argentine sur une rouille (*Uredo eichhorniae*). Les chanrançons semblent être les agents de contrôle les plus efficaces et leur relâcher a permis de contrôler la jacinthe d'eau dans plusieurs pays, notamment au Mexique, au Bénin en Afrique du Sud, Zimbabwe et Malawi (CABI).

Un [programme de contrôle biologique de la jacinthe d'eau](#) est actuellement en cours en Nouvelle-Calédonie, piloté par le conservatoire d'espaces naturels. Les chanrançons *Neochetina bruchi* et *Neochetina eichhorniae* vont ainsi être élevés et relâchés en lots de 50 à 100 individus dans le territoire de la Province Sud.

MODALITÉS D'INTRODUCTION EN FRANCE ET IMPACTS DOCUMENTÉS

L'espèce a été largement introduite comme plante ornementale dans le monde au XIX^{ème} siècle. En France, elle a été introduite dans de nombreuses collectivités d'outre-mer (Saint-Martin, Guadeloupe, Martinique, Réunion, Nouvelle-Calédonie et Polynésie française) et les premières mentions dans le milieu naturel datent de 1950 (UICN France). En métropole, elle est ponctuellement présente dans le Sud-Ouest et sur le littoral méditerranéen, dans des zones humides où elle ne se maintient pas. Elle est naturalisée en Corse et les changements climatiques pourraient favoriser son installation permanente dans ces régions (Fried, 2012).

Eichhornia crassipes est considérée comme l'une des plantes aquatiques les plus envahissantes au monde. Ses belles et grandes fleurs pourpres et violettes font d'elle une plante ornementale très prisée pour les bassins. Aujourd'hui elle est présente dans plus de 50 pays sur cinq continents. La jacinthe d'eau croît très rapidement, avec des populations connues pour avoir doublé en moins de 12 jours. Les invasions par cette plante envahissante bloquent les voies d'eau, limitant ainsi le trafic maritime, et les activités de loisir comme la natation et la pêche. La jacinthe d'eau empêche aussi la lumière et l'oxygène de pénétrer dans l'eau et d'atteindre les plantes submergées. L'ombrage et le recouvrement des plantes aquatiques indigènes réduit gravement la diversité biologique des écosystèmes aquatiques (ISSG, 2007).

Sur l'île de la Réunion, cette plante aquatique envahit régulièrement les zones humides de l'île. Dans certaines situations, comme sur l'Étang du Gol, elle peut recouvrir, avec la Laitue d'eau, la totalité de la surface d'eau libre, ce qui se traduit par de graves conséquences écologiques, notamment pour la faune aquatique (acidification du milieu, réduction de l'oxygène de l'eau, eutrophisation, réduction de la lumière).

En Nouvelle-Calédonie, la jacinthe d'eau colonise préférentiellement les eaux douces des cours inférieurs des rivières de la Grande Terre. L'espèce est uniquement présente dans les zones d'eaux calmes ou à faible courant. Elle se localise majoritairement sur la côte Ouest et ne semble pas coloniser les zones sur substrat ultramafique (zones minières). La présence de la jacinthe d'eau dans les cours d'eau semble être liée à la stagnation des eaux et à un apport important de nutriments. Le contrôle des rejets d'effluents en rivière serait un préalable à toute action de lutte ou de contrôle de la propagation de la jacinthe d'eau. (Hytec et Mary, 2010).

En Polynésie française, la jacinthe d'eau ne semble pas menacer à l'heure actuelle les zones humides naturelles. Elle est essentiellement trouvée à basse altitude, en zone urbanisée ou dans des mares et cours d'eau fortement perturbés par l'homme et souvent pollués. Son introduction dans les zones humides d'altitude pourrait se révéler très dommageable pour la biodiversité.

Répartitions :

[En France](#)

[En Europe](#)

Contributions : Alain Dutartre (expert indépendant) et Patrick Barrière (CEN Nouvelle-Calédonie)

Date de rédaction : 28/04/2016, version 1 (mise à jour réglementaire et liens 22/02/2022)

PRODUCT DESCRIPTION

[Gestion des développement végétaux, dont ceux de la Jacinthe d'eau, dans les chenaux des Pripri de Yiyi \(Guyane française\)FCEN](#)

[IBMA](#)

[FCBN](#)

[CEN LR - Life + Lag'Nature](#)

[ARPEINPN](#)

[EASIN](#)

[GISD](#)

[CABI](#)

[Cen Nouvelle-CalédonieCoetzee, J.A., Hill, M.P., Ruiz-Tellez, T., Starfinger, U., Brunel, S. 2017.](#)

[Monographs on invasive plants in Europe n°2: *Eichhornia crassipes* \(Mart.\) Solms. Botany Letters.](#)

[doi: 10.1080/23818107.2017.1381041](#)

[Dagno K., Lahlali R., Friel D., Bajji M. et Haïssam Jijakli M. 2007. Synthèse bibliographique : problématique de la jacinthe d'eau, *Eichhornia crassipes*, dans les régions tropicales et subtropicales du monde, notamment son éradication par la lutte biologique au moyen des phytopathogènes.](#)

[Guignard N., Ladent E., Le Guen L. et Mairani V. 2015. *Alternanthera philoxeroides* et *Eichhornia crassipes*, deux espèces aquatiques potentiellement invasives en région PACA. Etat des lieux des populations et modélisation de leur niche bioclimatique potentielle actuelle et future. Institut Pytheas, Aix-Marseille Université, CBN Méditerranéen et Institut méditerranéen de biodiversité et d'écologie. 36 pp.](#)

[Province Sud de Nouvelle-Calédonie. Sans date. Programme de lutte biologique contre la Jacinthe d'Eau. 2 pp.](#)

[Champeau A., Vaquer A., Grégoire A. 1991. Petit saut hydroelectric scheme : vegetal associations of stagnant waters in French Guyana. Hydroécol. appl. pp 111-124.](#)

[EPPO - Analyse complète](#)

[EPPO - rapportEspèce inscrite sur la liste des espèces exotiques envahissantes préoccupantes pour l'Union Européenne, et devant faire l'objet de mesures de régulation en application du règlement européen n°1143/2014.](#)

[Espèce inscrite sur la liste de l'Arrêté du 14 février 2018 relatif à la prévention de l'introduction et de la propagation des espèces végétales exotiques envahissantes sur le territoire métropolitain](#)

Espèce inscrite sur la [liste des organismes nuisibles dont l'introduction est interdite en Nouvelle-Calédonie : Article 1](#)

CITATION

CDR EEE. 2016. *Eichhornia crassipes*. Base d'information sur les invasions biologiques en milieux aquatiques. Centre de ressources Espèces exotiques envahissantes. UICN France et Office français de la biodiversité.

